

Déclaration nationale du Royaume de Belgique
62^{ème} session du Sous-Comité Scientifique et technique
du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

3 -14 février 2025



Point 3 de l'ordre du jour
Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales

prononcée par Mr. Arnt Kennis

Madame la Présidente,

Ma Délégation se félicite de vous voir présider les travaux de cette 62^{ème} session du Sous-Comité scientifique et technique. Nous souhaitons également remercier la Directrice du Bureau des Affaires spatiales, Madame Aarti Holla-Maini, ainsi que son équipe, pour la préparation de cette session.

Madame la Présidente,

Nous aurons l'occasion de rendre un hommage appuyé à Monsieur l'Ambassadeur Andrzej Misztal, trop tôt disparu, lors de la session du Sous-Comité juridique, en reconnaissance de son travail remarquable pour notre communauté. Qu'il me soit déjà permis de présenter les condoléances de notre Délégation à sa famille, à ses proches et à ses collègues. Nous assurons la Délégation de la Pologne de toute notre sympathie.

Madame la Présidente,

Cette 62^{ème} session du Sous-Comité se tient alors que la thématique de la durabilité et de la sécurisation des activités spatiales fait l'objet de multiples discussions. Nous remercions le Bureau des Affaires spatiales et les Etats membres partenaires pour les nombreux événements, conférences, ateliers dédiés à ces questions essentielles. Nous nous félicitons de voir le travail de l'UNCOPUOS, même dans le contexte difficile que nous connaissons, tendre vers plus d'inclusion de tous les acteurs et défenseurs de l'espace extra-atmosphérique en tant que ressource : institutions de recherche, collectifs, industries, académies, femmes et hommes de toute génération sont invités à prendre part à nos réflexions afin d'alimenter la coopération intergouvernementale globale.

Cette coopération est plus que jamais l'une des réponses indispensables aux enjeux et aux défis techniques qui se posent à nous : limitation et évacuation des débris spatiaux, prévention de la pollution de l'atmosphère, de la biosphère terrestre, des océans, gestion des ressources naturelles des corps célestes, préservation de l'espace en tant que lieu de recherche scientifique. La technologie spatiale doit aujourd'hui se réinventer pour intégrer les solutions à sa propre survie.

La Belgique participe à cet effort, à travers le soutien qu'elle offre à la recherche, principalement dans le cadre des programmes de l'ESA, et à travers la régulation des activités spatiales nationales, en encourageant la vision et les développements à long terme en faveur de la durabilité de l'exploration et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique. A cet égard, nous n'oublions pas que l'exploration de l'espace se fait également depuis le sol terrestre et qu'elle implique la protection du ciel astronomique, notamment pour la détection avancée des corps géocroiseurs (*Near-Earth Objects*).

Il nous semble que le Sous-Comité et le Comité dans son ensemble, devrait mener une réflexion sur la manière d'organiser l'agenda afin de faire de la durabilité de la ressource spatiale un thème transversal, mis en exergue comme la priorité de nos travaux. Cette approche devrait également permettre d'établir les liens entre différents points de l'ordre du jour quant à leur aspects liés à la durabilité.

A cet égard, nous accueillons favorablement la proposition de la Directrice générale du Bureau des Nations Unies pour les Affaires spatiales de convier, en 2027, une quatrième édition de la conférence globale UNISPACE. Cette occasion devrait permettre à la fois de mettre en exergue et d'alimenter le travail de l'UNCOPUOS. Nous pensons que la thématique générale qui sera choisie, le cas échéant, pour cet événement, devrait être assez large pour permettre des décisions et des actions concrètes et positives, tant au niveau politique qu'au niveau technique.

Je vous remercie, Madame la Présidente.